

24 février 2020

Elisa Kearney donne son point de vue à Lexpert sur les perspectives du secteur de l'investissement étranger en 2020

Dans un article publié en anglais dans l'édition spéciale de Lexpert : *Finance and M&A*, l'associée de Davies [Elisa Kearney](#) donne son point de vue sur le cadre réglementaire avec lequel les investisseurs étrangers devront composer au Canada en 2020.

Selon Elisa, le gouvernement du Canada est généralement ouvert à l'investissement étranger, les investissements directs ayant d'ailleurs augmenté en 2018-2019. De plus, le seuil relatif à la valeur de l'opération pour l'examen de l'avantage net a considérablement augmenté et s'établit maintenant à plus de 1,5 milliard de dollars pour les pays avec lesquels le Canada a signé une convention de libre-échange.

En ce qui concerne la sécurité nationale, Elisa constate qu'il y a moins d'incertitude au sujet du nouvel ALENA (ou l'ACEUM, pour l'« Accord Canada-États-Unis-Mexique »), ce qui n'est pas le cas cependant de la relation entre le Canada et la Chine, qui demeure marquée par l'incertitude.

Néanmoins, elle est d'avis que « l'année 2020 sera fructueuse pour le Canada sur le plan commercial et sur celui de l'investissement étranger ».

Bien que les opérations les plus importantes aient été réalisées dans le secteur du cannabis en 2019, Elisa s'attend à une baisse des investissements d'envergure et des opérations inédites dans ce secteur en 2020 : « Au final, nous assisterons probablement au regroupement des sociétés canadiennes existantes du secteur du cannabis à l'occasion de ventes d'actifs, de faillites et de regroupements de joueurs de moindre taille ».